

L'enfance à la barre

Société • Réalisateur • Adrien Rivollier , • Philippe Roman

 On aime un peu

Télérama

Abonné Critique par **Vincent Arquillière**

Si les délits commis par les 13-16 ans représentent à peine 4 % de la délinquance totale en France, ils laissent la société de plus en plus déssemparée, surtout lorsqu'ils s'accompagnent de violences. Ce documentaire ne prétend pas fournir d'explications et ne s'interroge que brièvement sur les réponses à apporter — un équilibre délicat entre prévention et répression —, mais montre à travers deux cas précis le traitement de ces affaires par la justice.

Après un court métrage de fiction assez glaçant, imaginant une situation extrême quoique réaliste (trois gamins désœuvrés commettent un homicide à la suite d'une blague idiote), on y fait connaissance avec Tony, 13 ans, accusé avec un camarade d'incendies de véhicules. Au parquet de Lyon, il rencontre avocat, éducateurs et magistrats, au cours d'une journée marathon. Visage flouté ou hors champ, l'adolescent dit avoir particulièrement mal vécu la séparation de ses parents et semble enfin conscient de la gravité de ses actes. A l'instar de Karim (15 ans au moment des faits), qui a joué les guetteurs lors du braquage dérisoire d'un salon de coiffure. Estimant qu'une peine avec sursis le fera suffisamment réfléchir, le tribunal se montre clément — ce qui n'est pas forcément la tendance générale. — Vincent Arquillière